

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)****UFI:****U9J5-40Y7-K009-PCDJ****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Photopolymère pour la fabrication de prothèses amovibles, inlays, onlays, couronnes, bridges en résine calcifiable.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

BEGO Bremer Goldschlägerei

Wilh. Herbst GmbH & Co. KG

Wilhelm-Herbst-Str. 1

28359 Bremen

N° de téléphone +49/ 421/ 2028 – 0

N° Fax +49/ 421/ 2028 – 115

e-mail msds@bego.com

Service émetteur / téléphoneServices d' Etudes & de Développement de matériaux, d'alliages et de produits céramiques; +49/ 421/ 2028 – 130
(Chef du service de développement d'alliages)**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

msds@bego.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 2; H411

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)
oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH208 Contient Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)], α,α' ,[(1-méthyl éthylidène)di-4 1-phénylène]bis[-Propane-1,2,3-triyltris[ω -[(1-oxo-2-propényle)oxy]-], Polymère de 4,4'-(1-méthyléthylidène)bisphénol et de 2-propénoate de (chlorométhyl)oxirane. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

UFI:

U9J5-40Y7-K009-PCDJ

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle			
	72869-86-4 276-957-5 - 01-2120751202-68	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1B; H317	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)			
	42594-17-2 255-901-3 - 01-2120051112-76	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1B; H317	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine			
	162881-26-7 423-340-5 015-189-00-5 01-2119489401-38	Aquatic Chronic 4; H413 Skin Sens. 1; H317	< 2,50	% en poids
4	Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)],α,α',[(1-méthyl éthylidène)di-4 1-phénylène]bis[-Propane-1,2,3-triyltris[ω-[(1-oxo-2-propényle)oxy]-]			
	52408-84-1 - - -	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	< 0,50	% en poids
5	Polymère de 4,4'-(1-méthyléthylidène)bisphénol et de 2-			

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

propénoate de (chlorométhyl)oxirane			
55818-57-0	Skin Sens. 1; H317	<	0,50
500-130-2			
-			
01-2119490020-53			
			% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec; Eau pulvérisée; Mousse

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: oxydes de carbone (COx); Oxyde d'azote (NOx); combinaisons de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Substances explosives; Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle			72869-86-4 276-957-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,3	mg/m ³
2	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine			162881-26-7 423-340-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	21	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle			72869-86-4 276-957-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,3	mg/kg/jour

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,7	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,6	mg/m ³
2	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine			162881-26-7 423-340-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,5	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	5,2	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle		72869-86-4 276-957-5
	Eau	eau douce	0,01 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,1 mg/kg
	Eau	eau marine	0,001 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,56 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,46 mg/kg poids sec
	sol	-	0,91 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,61 mg/L
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)		42594-17-2 255-901-3
	Eau	eau douce	1,6 µg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	16 µg/L
	Eau	eau marine	0,16 µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,658 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,066 mg/kg poids sec
	sol	-	0,131 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10 mg/L
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine		162881-26-7 423-340-5
	Eau	eau douce	1 µg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	1 µg/L
	Eau	eau marine	1 µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,712 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,712 mg/kg poids sec
	sol	-	20 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard.

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

Porter de gants de protection réfractaires lors du traitement thermique; Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	liquide
Etat/Couleur	liquide, visqueux jaune
Odeur	Donnée non disponible.
pH	Donnée non disponible.
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Donnée non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Donnée non disponible.
Température de décomposition	Donnée non disponible.
Point d'éclair	Donnée non disponible.
Température d'inflammation	Donnée non disponible.
Inflammabilité	Donnée non disponible.
Limites inférieure d'explosion	Donnée non disponible.
Limites supérieure d'explosion	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible.
Densité relative	Donnée non disponible.
Densité	

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

Valeur	1,10 g/ml
Source	fournisseur

Solubilité
Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
log Pow		3,39	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
log Pow		4,54 - 4,64	
concerne	pH 7,3		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
log Pow		5,8	
Température de référence		22	°C
concerne	pH: 8.3		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

Viscosité	
Valeur	700 - 1500 mPa*s
Température de référence	22 °C
Méthode	Brookfield
Source	fournisseur

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Méthode		OECD 439	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Méthode		OECD 437	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Méthode		OCDE 429	
Source		ECHA	
Évaluation		sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

Évaluation Evaluation/Classement	sensibilisant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine 162881-26-7 423-340-5
Voie d'exposition	Peau
Espèces	cobaye
Méthode	OCDE 406
Source	ECHA
Évaluation	sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA102, TA1535, TA1537		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Chinese hamster V79 cells		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Chinese hamster V79 cells		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA102, TA1535, TA1537		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro mammalian cytogenicity		
Espèces	Lymphzellen (souris)		
Méthode	OECD 487		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium / Escherichia coli		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	lymphocytes humains		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

Type d'examen	ne sont pas remplis.
Espèces	In vitro mammalian cell gene mutation test
Méthode	Lymphzellen (souris)
Source	OECD 476
Evaluation/Classement	ECHA
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Voie d'exposition		orale	
Type d'examen	Etude de toxicité		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Voie d'exposition		orale	
Type d'examen	Etude de toxicité		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 421		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Voie d'exposition		orale	
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Voie d'exposition		orale	
Espèces	rat		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Voie d'exposition		orale	
Espèces	rat		
Méthode	OECD 407		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 407	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazaheptadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
CL50		10,1	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Danio rerio	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
CL50		1,65	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Danio rerio	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
CL50		>	90
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Danio rerio	
Méthode		OCDE 203	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazaheptadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
CE50		>	1,2
Durée d'exposition		48	h
Espèces		Daphnia magna	
Méthode		OCDE 202	
Source		ECHA	
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

CE50		2,36	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
CE50	>	1175	µg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
CE50	>	0,68	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
CE50		1,6	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
CE50	>	260	µg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		22	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-	42594-17-2	255-901-3

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

indènediyl)bis(méthylène)			
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	28,1	%	
Durée	28		
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	Potentiellement biodégradable (inhérent biodégradable).		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	1	%	
Durée	28	jour(s)	
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

Dégradabilité abiotique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Type	Hydrolyse		
Demi-vie	4	jour(s)	
pH	1,2		
Température de référence	37	°C	
Méthode	OECD 111		
Source	ECHA		
Type	Hydrolyse		
Demi-vie	4,8	jour(s)	
pH	9		
Température de référence	50	°C	
Méthode	OECD 111		
Source	ECHA		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
FBC	<	5	
Espèces	Cyprinus carpio		
Méthode	OCDE 305		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
log Pow	3,39		
Température de référence	20	°C	
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
log Pow	4,54	-	4,64
concerne	pH 7,3		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
log Pow	5,8		
Température de référence	22	°C	

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

concerne	pH: 8.3
Méthode	OCDE 117
Source	ECHA

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
log Koc		3,61	
Méthode		OECD 121	
Source		ECHA	

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	9
Code de classification	M6
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3082
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	bisméthacrylate de 7,7,9(or 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	7,7,9(or 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane 1,16-diyl bisméthacrylate (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) diacrylate
EmS	F-A, S-F

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

Étiquettes 9
 Marque "matière dangereuse pour l'environnement" Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 9
 Groupe d'emballage III
 Numéro ONU UN3082
 Nom et description Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
 Sources de danger 7,7,9(or 7,9,9)-trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecane 1,16-diyl bismethacrylate (octahydro-4,7-methano-1H-indenediyl)bis(methylene) diacrylate
 Étiquettes 9
 Marque "matière dangereuse pour l'environnement" Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûres. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3
--	------

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	E2
---	----

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 08.07.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Région: FR

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 765108